

Fachbereich 2 - Kulturwissenschaften und ästhetische Kommunikation

## CONVENTION DE STAGE

### ARTICLE 1

La présente convention intervient entre

**L'université:**

Adresse:

Téléphone:

Personne responsable:

*et*

**L'organisme d'accueil:**

Adresse:

Téléphone:

*et*

**L'étudiant\_e:**

### ARTICLE 2

Cette convention concerne un stage de formation professionnelle effectué

**Dates:**

Ce stage de formation obligatoire a pour objet essentiel d'intégrer l'élève dans une équipe professionnelle.

### ARTICLE 3

Le stagiaire conserve la qualité d'étudiant pendant toute la durée de son stage dans l'organisme d'accueil. Le programme du stage est établi par l'organisme d'accueil.

### ARTICLE 4

Durant son stage, l'élève est soumis à la discipline de l'organisme d'accueil, notamment en ce qui concerne les horaires, les règles de sécurité, et toutes les obligations propres à l'organisme. Il s'imposera une absolue discrétion concernant les renseignements et les informations quelconques dont il pourra avoir connaissance au cours de son stage.

Au sein de l'organisme d'accueil, le stagiaire sera encadré et suivi principalement par

**Madame/Monsieur:**

## **ARTICLE 5**

Durant son stage, l'élève est assuré privé par soi même.

L'organisme d'accueil contracte une assurance garantissant sa responsabilité civile chaque fois qu'elle sera engagée.

## **ARTICLE 6**

L'étudiant stagiaire aura obligatoirement souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile personnelle auprès de l'organisme de son choix.

Fait à Hildesheim, en trois exemplaires originaux, le

**Pour l'organisme d'accueil:**

(Lu et approuvé)

**L'étudiante Nom Prénom:**

(Lu et approuvé)

**Pour l'Université:**

(Lu et approuvé)